



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME DE BASKETBALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z
IBAN FR76 1027 8116 1000 0202 1820 985

COMPTE RENDU DE REUNION

Bureau Directeur du lundi 12 octobre 2020 à 19h00

Présent(e)s (10) : NIVELON Gérald, Président

BESSON Dominique, CIIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude (à distance), FILLEUX Jo, MESTRE Philippe (à distance), PERCHET Angélique, REGENT Carine (à distance), SERRE Jean-Paul (à distance), TSVETKOVA Sirma (à distance)

Excusé(e)s (0) : -

Invités (3) : DUSSIDOUR Frederic (à distance), THIVOLET Eric (à distance), BARBER-CHAMOUX Nicolas (à distance)

En ouverture, le Président rappelle que nous avons appris les décès de 2 personnages marquants de l'histoire du basket dans notre département à savoir Marguerite CHEVANIÉ (dite « Guitte ») de l'ASPTT CLERMONT ainsi que Marcel CHARVILLAT de l'US SAINT GERVAIS D'AUVERGNE.

En ouverture de la réunion, les membres présents physiquement au siège du Comité participent à la visio-conférence organisée par la Fédération « Organisation des compétitions au sein des territoires ». Après avoir entendu les orientations données par la Fédération sur ce point, la réunion avec les membres connectés à distance débute.

1. Passage de Clermont Auvergne Métropole en Zone d'Alerte Renforcée

✓ Point à la suite du Bureau Directeur du 9 octobre 2020

Le Président fait le point sur les retours du week-end par rapport à notre décision de vendredi faisant suite au passage de la métropole de Clermont-Ferrand en Zone d'Alerte Renforcée.

- Une erreur de notre part sur la rencontre AL ANATOLE FRANCE c/ AS BANQUE DE FRANCE qui est apparue par erreur dans la liste des rencontres remises alors qu'elle aurait pu se jouer. Le Comité prendra en charge les frais de déplacements des arbitres présents sur place.
- Des retours positifs sur notre réactivité et la clarté des décisions et de la communication.
- Des retours négatifs sur la « décision verticale » et sur la position prise d'inversion des rencontres.

La décision a dû être prise dans des délais très courts et sur la base d'informations fiables mais non officielles. Les délais ne nous ont pas permis d'anticiper et d'être dans une plus large concertation. Nous avons essayé de parer au plus urgent tout en sachant que la solution proposée est imparfaite et ne fera pas l'unanimité, même si très peu de voix se sont élevées.

A la suite de la réunion des commissions des compétitions pour être informés des décisions prises par le Bureau Fédéral réuni le 11 octobre, le Président, le Secrétaire Général et la Présidente de la Commission des Compétitions ont échangé durant le week-end sur des aménagements à proposer. Ces travaux, sans le savoir auparavant, s'inscrivent dans la cohérence des décisions présentées ce soir.



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>
Courriel : contact@basket63.com



web



2. Ré aménagement des compétitions départementales

A titre exceptionnel, le document de travail présenté en séance n'est pas joint en annexe du PV compte tenu de son caractère éventuel et ceci pour ne pas donner de mauvaises informations aux clubs.

Conformément aux directives fédérales transmises par le Président SIUTAT lors de la réunion des Ligues et des Comités du 29 septembre, nous allons étudier un aménagement de nos compétitions Seniors si la situation devait perdurer. Au-delà de la simple modification de l'organisation des compétitions, après avoir longuement échangé avec le Secrétaire Général, le Président propose une méthode plus participative qu'habituellement sur ce type de décision. A l'appui d'un support de présentation, le Président rappelle les éléments de contexte, les objectifs, le calendrier et présente des pistes d'aménagement des compétitions.

Une discussion s'engage entre les membres présents. Après discussion et échanges, le Bureau Directeur valide une proposition d'aménagements des compétitions départementales Seniors. Cette proposition serait présentée aux clubs et au Comité Directeur si la métropole de Clermont-Ferrand devait être maintenue en Zone d'Alerte Renforcée (voire Maximale). Si tel devait être le cas, le calendrier serait le suivant :

- Réunion du Conseil des Président.e.s de clubs : Samedi 24 octobre à 10 h en visio conférence
- Comité Directeur : Lundi 26 octobre à 19 h

3. Point sur les différents pôles et questions urgentes

✓ Evolution contrat de travail Marina NICOLAS

En raison d'un passage plus fréquent du fait de la présence de l'antenne de la Ligue AuRA, certaines zones du siège nécessitent un 2^{ème} nettoyage (accueil, sanitaires). Il est proposé une augmentation du volume horaire du contrat de travail de Marina NICOLAS avec un passage de 3h à 4h hebdomadaire et une modification de la fréquence avec un passage le mercredi (2h) et le vendredi (2h) au lieu du vendredi (3h). Cette évolution représenterait un coût complémentaire de 50€/mois environ.

Un courrier sera adressé à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes pour une participation à la prise en charge de ce surcout.

Accord du Bureau Directeur

Le Bureau Directeur donne délégation à Gérald NIVELON, Julien CIPIERE, Jean-Paul SERRE et Philippe MESTRE pour effectuer les démarches administratives auprès de Marina NICOLAS et du CDOS.

✓ Maintien des activités mini basket

Après discussion, le Bureau Directeur confirme la tenue des plateaux « Retour au Jeu » programmés. Ces plateaux ne font pas l'objet d'une contre-indication par rapport aux consignes préfectorales (maintien des entraînements et compétitions jeunes). Une discussion s'engage autour de la présence de parents et accompagnateurs sur ces rassemblements et plus généralement lors des rencontres.

Le Bureau Directeur valide :

- La mise en place d'un tableau dynamique informatif sur les consignes d'accueil dans chaque club en fonction des arrêtés en vigueur
- L'invitation des clubs à systématiquement préciser aux adversaires du week-end concernés les consignes sanitaires applicables.

Ce point sera évoqué lors du Conseil des Président.e.s du 24 octobre 2020

✓ **Jeunes Talents : PPF 2020 - 2021**

À la suite des échanges avec la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes concernant l'organisation à venir du PPF, nous avons actés 2 points :

- Concernant le choix du lieu du TIC, nous souhaiterions malgré la séparation Garçons / Filles que les 2 gymnases soient suffisamment proches (une dizaine de kilomètres d'écart au maximum). Sur la localisation le principe entre nos CD (03, 15, 43 et 63) était d'implanter le TIC sur la moitié sud du secteur (De Clermont-Ferrand à Brioude). Nous aimerions rester sur ce principe d'autant plus qu'il n'est pas à exclure que nous envisagions un stage en commun avec l'Allier dans le nord du secteur (CREPS).
- Concernant les stages en remplacement du CIC nous vous tiendrons informés dans les plus brefs délais des choix que nous sommes en train de faire. A la date de la réunion du Bureau, nous avons acté 2 jours de stage pour les jeunes du Puy-de-Dôme au CREPS de Vichy Auvergne avec éventuellement une journée commune avec l'Allier (sous réserve de l'accord de ce Comité).

Pas d'autres points d'urgence.



NIVELON Gérald
Président du Comité



CIPIERE Julien
Secrétaire Général